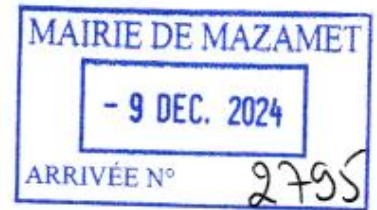


- M. le Maire Mme ROUQUETTE
 - M. AMALRIC Mme MAUREL
 - M. PENELA
 - Mme ALBERT
 - M. ASSEMAT
 - Mme LOUP
 - M. BANCAL
 - Conseillers Délégués JB
 - M. YEAUTE
 - M. LEMOINE
 - M. TURGUT
 - M. CULIE
 - SECRETARIAT
 - POLICE MUNICIPALE
- MUNICIPALITE.....
- RC.....



Monsieur Olivier FABRE
Maire
Hôtel de Ville
1 place Georges Tournier – BP 545
81 209 MAZAMET

Castres, le **- 4 DEC. 2024**
N/Réf : D.A.R.T. BB -2024 - 1202
Objet : PLU Mazamet – Notification du projet de modification n°3
Affaire suivie par Bruno BLAISE

Monsieur le Maire,

Par courrier réceptionné le 27 novembre 2024, vous avez informé la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet de l'engagement de la procédure de modification n°3 du PLU de la Commune de Mazamet ; je vous en remercie.

J'ai bien noté que l'objectif de cette procédure est de permettre l'évolution du site de l'ancien camping de la Lauze et celle du secteur de la Molière, ainsi que renforcer l'attractivité économique de la commune en libérant du foncier destiné à accueillir de nouvelles activités économiques, et d'ajuster le règlement au regard du matériau de couverture pour les constructions et installations nécessaires aux services publics et d'intérêt collectif. Elle n'appelle pas d'observation particulière de la part de la Communauté d'agglomération Castres-Mazamet.

Monsieur Bruno Blaise, chef de projet du SCoT, se tient à votre disposition pour tout renseignement que vous jugeriez utile.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de toute ma considération.



Le Président,

Pascal BUGIS

Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet

Espace Ressources - Le Causse Espace d'Entreprises - CS 50007 - 81115 Castres Cedex